



RÉGION ACADEMIQUE
BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à l'éducation artistique et culturelle,
à l'éducation au développement durable
et à l'innovation pédagogique

GALERIE ARC-EN-CIEL

Réseau de lieux d'**A**rt et de **C**ulture
dans les établissements scolaires de l'académie de Rennes



En fait, les émotions (quand elles ont un sens) sont des attributs d'une expérience complexe qui progresse et évolue.

John Dewey

Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux.

Marcel Proust

Émerveiller, relier, faire grandir.

C'est avec ces trois mots que l'on pourrait résumer l'ambition des galeries Arc-en-ciel, désormais présentes dans plus de cent dix établissements – écoles, collèges, lycées – de l'académie de Rennes. Ces espaces, conçus comme des lieux vivants de rencontre avec les arts, la culture et les savoirs, participent pleinement à notre objectif du **100 % Éducation Artistique et Culturelle (EAC)**.

L'EAC s'appuie une grande diversité de domaines : arts visuels, spectacle vivant, livre et lecture, patrimoine et mémoire, culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), éducation aux médias et à l'information (EMI)... En accueillant cette pluralité d'expressions et de formes, les galeries Arc-en-ciel offrent aux élèves des occasions riches et régulières de voir, ressentir, comprendre, créer et s'exprimer. Leur rôle dépasse donc celui d'un simple lieu d'exposition. Les galeries Arc-en-ciel deviennent ainsi des lieux où l'on cultive aussi les fondamentaux : **maîtrise de la langue, structuration de la pensée et développement de l'esprit critique**. Ces lieux soutiennent donc tout autant les apprentissages que l'émancipation et le développement de la confiance en soi.

Par leur ancrage dans les établissements et leur ouverture sur les territoires, ces galeries favorisent une école plus inclusive, plus collaborative, plus ouverte. Elles permettent aussi d'incarner, dans les espaces scolaires, une autre façon de vivre l'École : sensible, partagée, inspirante.

Je tiens à **remercier très chaleureusement** les équipes éducatives – enseignants, personnels, chefs d'établissement – qui, avec **ingéniosité et engagement**, imaginent et font vivre ces galeries. Leur action quotidienne donne chair à cette belle dynamique académique.

Je remercie également l'**Inspection Pédagogique Régionale d'Arts Plastiques** qui accompagne, aux côtés de la DRAEAC, le développement et le déploiement de ce dispositif structurant. Grâce à cette alliance entre pilotage, créativité et terrain, les galeries Arc-en-ciel continueront de faire rayonner l'art et la culture dans nos établissements... et dans les parcours de tous les élèves.

David GUILLERME,

Délégué régional académique à l'éducation artistique et culturelle,
à l'éducation au développement durable et à l'innovation pédagogique

UNE DYNAMIQUE ACADEMIQUE



La politique académique en Éducation artistique et culturelle dispose de galeries permanentes d'expositions en établissements scolaires – écoles, collèges, lycées - dans l'académie de Rennes. Ce nouveau réseau appelle des initiatives pour proposer des projets fédérateurs : innovation dans l'aménagement des espaces, rencontre collaborative avec d'autres établissements, organisation de rencontres régulières avec les œuvres et les artistes et/ou avec les structures partenaires, valorisation de productions de qualité des élèves.

Les galeries se déplient progressivement sur l'ensemble du territoire breton. En 2025, plus d'une centaine d'établissements sont engagés dans ce réseau, contribuant ainsi à l'objectif national du 100 % EAC.

UNE AMBITION D'ÉTABLISSEMENT

Les arts visuels et arts plastiques sont un des leviers puissants de la démocratisation de l'accès à la culture au sein de l'École. Les galeries constituent un réseau qui se veut ouvert, permettant de travailler à des programmations d'expositions et d'actions pouvant convenir à la spécificité de chaque établissement.

Il s'agit notamment de veiller à la régularité des actions, à la diversité de leurs modalités et des thématiques choisies, à l'engagement des élèves, à l'ouverture à tous et au rayonnement des galeries sur le territoire.

L'engagement dans ces actions permet aux établissements de devenir ainsi des lieux privilégiés pour amener l'art et la culture à chaque élève.



POURQUOI UNE GALERIE D'ART EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ?

Les galeries d'exposition dans les établissements permettent pour les élèves de fréquenter avec régularité artistes et professionnels, de disposer d'un temps long pour regarder, s'émouvoir, exprimer et partager les émotions.

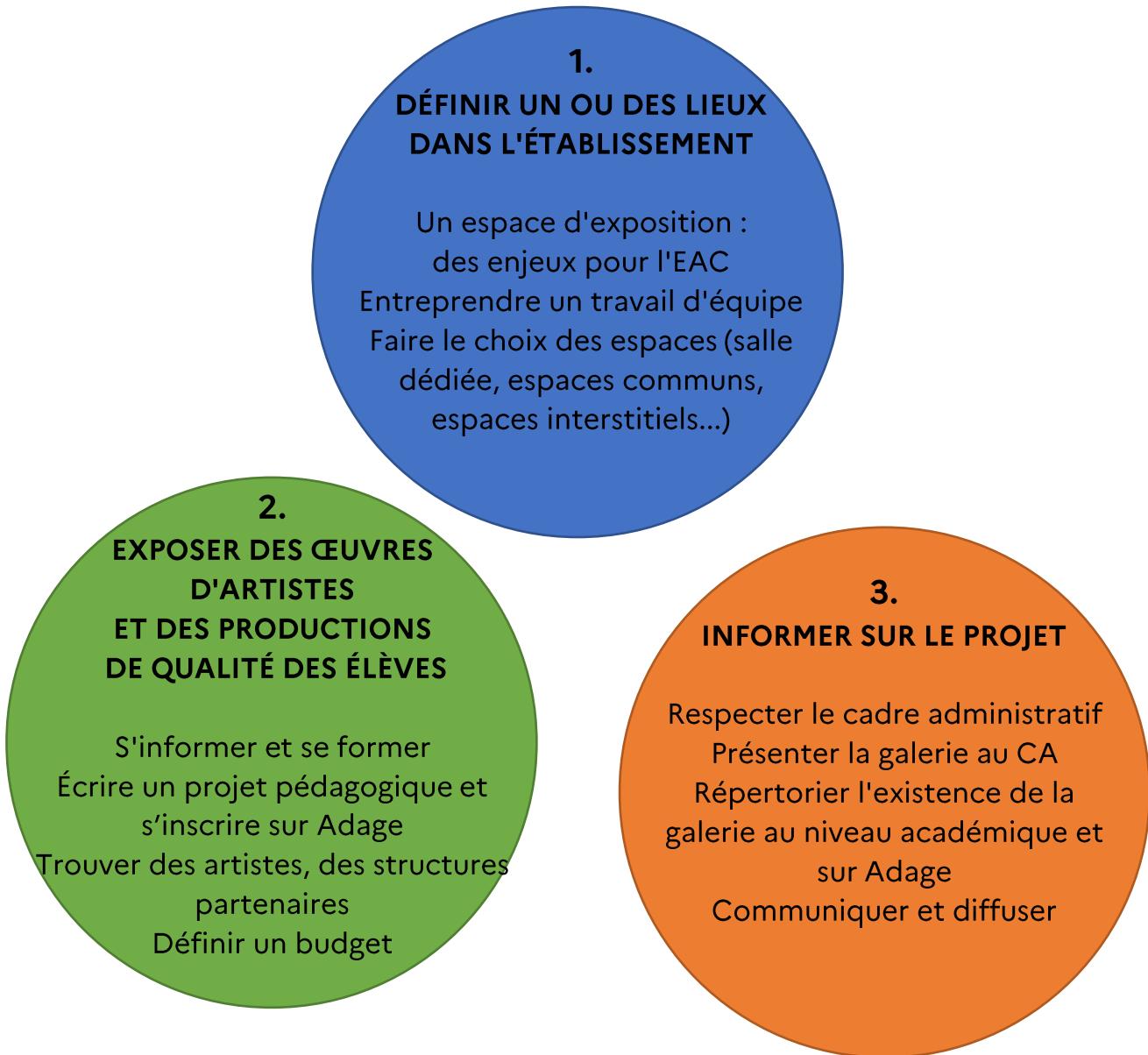
Les galeries contribuent à la structuration émotionnelle des élèves et permettent ainsi de donner plus de sens à l'École. Partagées par toute la communauté éducative, la galerie implique les partenaires de l'École et s'ouvre également aux familles.

L'ambition est de faire, parallèlement au lieu d'instruction qu'est chaque établissement scolaire, un lieu augmenté d'attention et d'émerveillement à l'art et au vivant : lieu ouvert sur le territoire permettant le partage de cultures et d'expressions.

FAIRE VIVRE UNE GALERIE DANS SON ÉTABLISSEMENT

Support privilégié de l'Éducation Artistique et Culturelle, la galerie d'art offre à tous les élèves la possibilité de découvrir des œuvres d'art et des artistes. Répartis sur le territoire académique, les espaces d'exposition installés dans les établissements scolaires favorisent les rencontres, la pratique et l'appropriation des connaissances.





LES RÉFÉRENTS :

Conseillère académique DRAEAC Arts visuels / Arts plastiques :
Chloé ORVEAU Chloe.orveau@ac-rennes.fr

Quatre professeurs-relais vous accompagnent également pour la coordination des galeries sur chacun des départements (noms et contacts à retrouver sur le site de la DRAEAC).

POUR L'ÉLÈVE : GRANDIR ET PARTAGER

Des compétences **disciplinaires** dans les enseignements artistiques et des compétences **interdisciplinaires et psychosociales** essentielles :



- Pratiquer,
- Expliciter,
- Exprimer son ressenti,
- Exprimer ses émotions,
- Restituer.

- Dire et écouter,
- Prendre part au débat,
- Argumenter,
- Développer son esprit critique,
- Se repérer dans les domaines liés aux arts et à la culture.



- Apprendre à être spectateur,
- Devenir médiateur,
- Se faire scénographe,
- Se faire journaliste ou reporter.



- Prendre conscience de la singularité et de l'altérité,
- Partager le sensible.



PRÉSENTATION



Réseau, logo du réseau et cartographie des établissements proposant une galerie Arc-en-ciel :

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article7771>

Diaporama présentant le dispositif et les enjeux

https://pedagogie.ac-rennes.fr/sites/pedagogie.ac-rennes.fr/IMG/pdf/presentation_gal_arc-en-ciel_12032025.pdf

MODE D'EMPLOI : DES MODALITÉS PLURIELLES

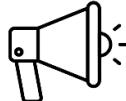


Charte du réseau des galeries Arc-en-ciel : https://pedagogie.ac-rennes.fr/sites/pedagogie.ac-rennes.fr/IMG/pdf/charter_des_galleries_arc-en-ciel.pdf

Choix et programmation des expositions :

https://pedagogie.ac-rennes.fr/sites/pedagogie.ac-rennes.fr/IMG/pdf/programmation_des_galleries_arc-en-ciel.pdf

ACTUALITÉS DES GALERIES DANS L'ACADEMIE



Présentation des expositions en cours, passées ou à venir dans les établissements scolaires : consulter la rubrique « les galeries arc-en-ciel en établissement vous invitent » <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article5152>

RESSOURCES NATIONALES ET ACADEMIQUES



https://pedagogie.ac-rennes.fr/sites/pedagogie.ac-rennes.fr/IMG/pdf/ressources_des_galleries_arc-en-ciel.pdf

